

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Par la résolution 2016-04-076, le conseil retient les services de Les Entreprises L. Michaud et Fils (1982) inc., au tarif horaire de 125 \$, taxes en sus, pour le service de nivelage de chemins municipaux dans le cadre des travaux de voirie 2016.

Le conseil a autorisé (résolution 2016-04-090) l'achat de 189 sacs d'asphalte froid pour un montant de 1 664,30 \$, taxes en sus.

La résolution 2016-04-091 autorise l'achat de ponceaux de différentes dimensions dans le cadre des travaux de voirie d'été.

Semaine du personnel de soutien administratif

En 2016, la Semaine du personnel de soutien administratif se déroulera du 24 au 30 avril.

Le Journée internationale des secrétaires, quant à elle, aura lieu le mercredi 27 avril 2016.

À vous qui travaillez en administration, nous vous souhaitons « **Bonne Semaine!** ».

IL N'EST PAS TROP TÔT POUR SE PRÉOCCUPER DE NOS LOISIRS D'HIVER...

Toutes les personnes intéressées à œuvrer pour le maintien de la patinoire au cours du prochain hiver sont priées de contacter M. Rémi Fortin, au 418 224-3109.

Salaire de base : Remerciements sincères... avec indexation. C'est promis!

Avantages sociaux : Satisfactions garanties par le BÉNÉVOLAT!

PLAISIR ASSURÉ!

PLACE LIMITÉE!

Bienvenue dans
l'équipe!

BABILLARD La vie communautaire

La Fabrique de Saint-René vous invite à visiter son marché aux puces qui se tiendra les 21 et 22 mai 2016 au sous-sol de la sacristie.

*Vous y trouver plein d'articles intéressants.
Vous pourrez vous offrir une délicieuse pause-café.*

Chevaliers de Colomb - Déjeuner-Brunch

**Dimanche 24 avril 2016, de 8 h à midi
et**

BINGO-Cadeaux des Fermières à 13 h 15

Les Fermières vous invitent à leur souper annuel de la fête des Mères et à la soirée dansante

**Samedi 30 avril 2016 à 17 h 30
Réservez vos billets auprès des membres.**

Bibliothèque municipale

Responsable : Mme Paulette Dugas : 418 224-3721

Heures d'ouverture



Lundi : 18 h 30 à 20 h

Mardi : 14 h à 16 h

La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur a pris son envol le 21 avril 2016 avec un grand rassemblement de lecteurs dans plusieurs régions du Québec et du Canada et atterrira le 23 avril avec la distribution du recueil « Se tenir droit... ensemble pour le droit d'auteur ».

Offrez-vous une heure de lecture!

Séance ordinaire du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire se tiendra

lundi 2 mai 2016 à 19 h 30.

Séance de la MRC de La Matanie

mercredi 25 mai 2016, à 20 h.



Municipalité de Saint-René-de-Matane

178, avenue Saint-René - C. P. 58 - Saint-René-de-Matane - G0J 3E0

Courriel : st-renedematane@lamatane.ca

Tél. : 418 224-3306

Télec. : 418 224-3259

Bulletin d'information municipale

Avril 2016 - 4^e numéro

Le Service de l'administration informe...

La Municipalité a reçu une réponse favorable dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés. La subvention de 20 220 \$ permet des travaux de mise à niveau du système électrique, la réfection du plancher, etc. Les travaux sont en cours depuis le 11 avril dernier. Il est tout à fait normal que les travaux entraînent l'annulation de certaines activités, et ce, pour quelques temps. Votre compréhension est nécessaire. Les résultats des travaux compenseront les frustrations causées par l'annulation de vos activités.

Le conseil municipal a pris acte du dépôt du rapport financier de l'exercice financier 2015 et du rapport du vérificateur préparés par M. René Gauthier de Raymond Chabot Grant Thornton, par la résolution 2016-04-072.

La directrice générale a été autorisée à s'inscrire au congrès 2016 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, selon la résolution 2016-074. Les frais d'inscription, d'hébergement et de transport sont à la charge de l'Association puisque la directrice générale est l'administratrice de la zone 12 Bas-Saint-Laurent.

Le conseil a adopté le second projet de règlement 2016-PR-03(2) modifiant le Règlement de zonage n° 2009-03, par la résolution 2016-04-077. Le second projet de règlement 2016-PR-06(2) a été adopté par la résolution 2016-04-078.

Une dérogation mineure a été accordée par la résolution 2016-04-079 pour l'immeuble portant le matricule 1198-61-8177.

À la suite de l'incendie survenu au 2, chemin du Renversé le 8 mars dernier, la Municipalité a reçu une facture de la Ville de Matane. Comme il y a eu une mauvaise communication de la part de la Sûreté du Québec, le conseil par sa résolution 2016-04-081 a décidé de transmettre la facture à la SQ et d'en aviser la Ville de Matane. En date du 19 avril dernier, la facture a été annulée par la Ville.

Dans le cadre du programme d'aide financière de la TECQ 2014-2018, le conseil a accepté l'offre de service et les honoraires professionnels de Tetra Tech QI inc. pour un montant de 16 890 \$. L'offre de service comprend les relevés sur place, la conception et l'ingénierie, la préparation des plans et devis, l'estimation du coût des travaux et la gestion de l'appel d'offres. Résolution 2016-04-086.

Le conseil a mandaté M. Jean-Philippe Lepage, notaire, pour la réalisation de l'acte notarié dans le cadre de l'acquisition d'une partie de terrain pour le prolongement de la rue des Érables. Résolution 2016-04-088.

La directrice générale est autorisée à procéder à une demande soumissions sur invitation écrite dans le cadre de la réfection des toitures du réservoir et du puits d'eau potable. Résolution 2016-04-089.

MRC de La Matanie

Grâce au Fonds Éco IGA, 70 barils et composteurs seront distribués à prix réduit au marché DesRosiers – IGA de Matane, le jeudi 9 juin 2016. En s'inscrivant en ligne ou en appelant au bureau de la MRC, les citoyennes et les citoyens de La Matanie courent la chance de pouvoir se procurer l'un ou l'autre au coût de 30 \$. Les quantités étant limitées, les personnes intéressées doivent s'inscrire sur le site Internet www.jourdelaterre.org ou communiquer avec M. Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau de la MRC, au 418 562-6734, poste 225. La période d'inscription se déroule présentement, et ce, jusqu'au 25 mai 2016. Un tirage au sort déterminera les récipiendaires. Un courriel sera envoyé à l'ensemble des gens inscrits pour les informer du résultat du tirage. Les informations se retrouvent aussi sur le site Internet de la MRC de La Matanie au www.lamatanie.ca.

QUE DOIT-ON FAIRE LORSQU'ON VEUT PORTER PLAINTE?

Le chien du voisin jappe sans arrêt ou presque... Le chien du voisin erre un peu partout... Le chien du voisin vient faire ses besoins naturels sur votre propriété... La cour du voisin est un véritable dépotoir... Le voisin fait du vacarme jusqu'à très tard en soirée..., Le voisin fait des travaux de rénovation ou de construction sans permis... Un propriétaire de lot fait une coupe à blanc de sa ressource forestière..., ETC.

Si vous désirez porter plainte, vous devez remplir un formulaire de plainte que l'on retrouve au bureau de la directrice générale. Ce formulaire doit contenir la description de la plainte et être signé par le plaignant. En signant ce formulaire, le plaignant autorise la MRC de La Matanie ou la Municipalité dont le territoire est visé par la plainte à prendre connaissance de tous les documents et renseignements requis à l'étude de la plainte. Si le traitement de la plainte le nécessite, il y aura partage de l'information contenue sur le formulaire avec les gouvernements du Canada et du Québec, y compris leurs ministères, organisme, sociétés d'État et mandataires. Et vous autorisez également à être contacté pour obtenir davantage de renseignements pour le suivi approprié de la plainte. **Les plaintes par téléphone ainsi que les plaintes écrites mais non signées ne sont pas retenues.**

Toutefois, sachez que toutes les plaintes écrites sont traitées de façon confidentielle par le personnel administratif.

ON SE PRÉPARE...

Cette année encore, il y aura un service de ramassage de gros rebuts ou de déchets volumineux. La collecte se fera sur deux jours, soit les **30 et 31 mai 2016**. Cette activité est confiée à l'entreprise Bouffard Sanitaire inc.

Il n'est pas nécessaire que les rebuts soient placés en bordure des rues trop longtemps d'avance. Un ou deux jours avant le ramassage, c'est bien suffisant. Ça n'a rien d'esthétique les gros rebuts. C'est même « dégueu ». La propreté et la fierté ont-elles encore leur place à Saint-René-de-Matane? Préservons le visuel.

Un rappel... en matière d'urbanisme

Les abris TEMPO sont autorisés du 15 octobre au 15 avril de chaque année. Chassons l'hiver! Enlevons les TEMPO! Résultat : Un réel ravissement pour la vue...

C'EST LE TEMPS DU GRAND MÉNAGE... ÉCOLO

L'arrivée du printemps est souvent l'occasion de faire le grand ménage de la maison et d'ouvrir grand les fenêtres après un long hiver. Les produits d'entretien ménager retrouvés au marché sont souvent toxiques et dangereux pour la santé, en plus d'être coûteux. Voici quelques suggestions simples, efficaces et écologiques :

Nettoyant pour vitres et miroirs : ½ c. à thé de savon à vaisselle + 3. c. à table de vinaigre + 2 tasses d'eau chaude. Mélanger, vaporiser et essuyer. Si vous utilisez un seau, augmentez la quantité des ingrédients.

Désodorisant : 1 c. à table de bicarbonate de sodium (soda) + 1 c. à table de jus de citron + 2 à 3 gouttes d'huile essentielle de votre choix + 2 tasses d'eau chaude. Mélanger et vaporiser pour purifier et éliminer les odeurs désagréables.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE... - ...EN JOURNÉE ET/OU EN SOIRÉE - AVRIL ET MAI 2016

4 avril : Séance ordinaire du conseil municipal – Maire, conseillers et conseillères, DG

6 : Rencontre avec des représentants du ministère de la Faune dans les locaux de la MRC – 9 h – « La chasse en bordure des voies de communications » - Maire et DG

9 : Formation pour 2 élus – « Rôles et responsabilités des élus » - Journée – Mitis – Maire et la conseillère Johanne Fillion

18 : Rencontre à Sainte-Paule dans le cadre du loisir intermunicipal – 19 h – M. Rémi Fortin, M. Steve Lavoie du CODEL et DG

19 : Rencontre à la MRC de La Matanie – Schéma de couverture de risques - Service régional de sécurité incendie – 13 h – Maire et DG

20 : Formation de l'ADMQ – Gestion financière – Matane – Journée – DG

20 : Séance ordinaire du conseil des maires de la MRC de La Matanie – 20 h – Maire

21 : Rencontre de travail préparatoire à la négociation du contrat de travail des employés municipaux - 19 h – Conseil et DG

25 : Comité consultatif d'urbanisme – 19 h – Étude d'une demande de dérogation mineure – Membres du CCU, maire et DG

27 : Rencontre de travail préparatoire à la séance ordinaire du 2 mai 2016 – Conseil et DG

2 mai : Séance ordinaire du conseil – 19 h 30 – Maire, conseillers et conseillères, DG

4 : Formation à Saint-René – SIMDUT et déneigement – Employés municipaux et autres municipalités locales – Journée

QUELQUES MOTS SUR...

TRAVAILLEUR DE MILIEU SUR LE TERRITOIRE DE LA MATANIE

Le travailleur de milieu a pour mission de repérer les personnes âgées vulnérables ou isolées socialement afin de les rejoindre, les soutenir et les référer au besoin vers les ressources appropriées. Ses objectifs sont de :

- Briser l'isolement des personnes âgées vulnérables;
- Intervenir en situation de crise;
- Dépister et agir sur différentes problématiques liées à la vulnérabilité et à l'isolement social;
- Outiller les personnes âgées vulnérables afin qu'elles agissent sur leurs propres déterminants;
- Faire connaître aux personnes âgées et au milieu communautaire la gamme des ressources existantes dans la MRC;
- Augmenter la conscientisation et la participation sociale des gens face à leur communauté, particulièrement leur voisinage;
- Favoriser la participation sociale des aînés.

Coordonnées : Centre communautaire pour aînés – Relais Santé Matane
384, rue du Rempart – C. P. 563
Matane (Québec) G4W 3P5 Tél. : 418 566-2649

www.relaisantematane.org
info@relaisantematane.org
Télé. : 418 562-8707

Obtention d'aide financière du gouvernement du Canada

La Municipalité de Saint-René-de-Matane est fière de communiquer aux citoyens et citoyennes qu'elle a reçu une aide financière du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés / Développement social Canada.

Cette contribution financière de 20 220 \$ servira à la réfection du centre communautaire situé au 2, rue de la Fabrique.

Moment de réflexion



*« Dans la vie,
entourez-vous de ceux qui illuminent
votre chemin. »*